

# POPULATION ET FORMATION

L'objet de ce chapitre est de mesurer l'évolution du niveau de formation. Ne disposant pas des données des recensements sur la formation de la population en 1982 et 1990, nous utilisons comme indicateur substitutif permettant d'approcher cette évolution la comparaison de deux classes d'âge : les 25-29 ans et les 30-59 ans. Le choix de la classe 25-29 ans est motivée par le fait que la quasi totalité des jeunes (96 %) de cette classe ne sont plus scolarisés en 1999.

## Définitions des indicateurs et modes de calcul (pages 35 à 42)

### Les diplômes par niveau :

- Niveau peu ou non diplômé : population titulaire d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou d'un BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle appelé maintenant Brevet des collèges), ou sans diplôme.
- Niveau CAP, BEP : population titulaire d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles.
- Niveau Bac, BP : population titulaire d'un Baccalauréat ou d'un Brevet Professionnel.

- Niveau Bac+2 : population titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2.
- Diplômes supérieurs : sont regroupées dans cette catégorie les personnes titulaires d'un diplôme supérieur à Bac +2.

### Fonds de cartes : part des 15-59 ans par niveau de diplôme dans chaque zone.

Exemple niveau CAP, BEP : population des 15-59 ans titulaire d'un CAP, BEP dans la zone / population des 15-59 ans (non

scolaire) de la zone.

### Symboles sur les cartes : part dans chaque zone des diplômés par tranche d'âge.

Deux tranches d'âges 25-29 ans et 30-59 ans sont représentées pour tous les niveaux de diplômes. Exemple : Pour le niveau CAP, BEP 25-29 ans : population des 25-29 ans titulaire d'un CAP, BEP dans la zone / population des 25-29 ans (non scolaire) de la zone.

## Bibliographie

### Sur la région

- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *Regards sur l'école 2002-2003* », juin 2003, (CDROM).
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *L'entrée dans la vie active des jeunes apprentis de l'académie d'Orléans-Tours, I.P.A au 1<sup>er</sup> février 2002* », Stats'études, 2003.
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours, I.V.A au 1<sup>er</sup> février 2002* », Stats'études, 2003.
- Rectorat Orléans-Tours, Division Etudes et Prospectives, « *Les départs d'élèves après une inscription en première année de Lycée professionnel, dans l'académie d'Orléans-Tours (2001-2002)* », Stats'études, 2003.

### Cadrage national ou interrégional

- Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la recherche, Direction de la programmation et du développement, « *L'état de l'école* », n° 12, octobre 2002.
- Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la recherche, Direction de la programmation et du développement, « *Géographie de l'école* », n° 8, avril 2003.

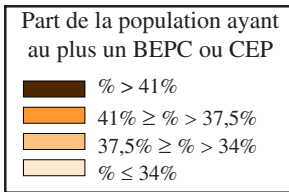
- P. Poulet-Coulibando, « *Parcours d'élèves dans le secondaire : les grandes tendances nationales au cours des années 1990* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- C. Moisan, « *Diversités régionales des parcours dans le secondaire* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- V. Sandoval, I. Hatrisse, « *Le développement de l'apprentissage au niveau IV* », Education et formations, n° 62, avril 2002.
- D. Haag, « *La scolarisation des moins de 18 ans* », INSEE Premières, n° 787, Juillet 2001.
- M.A. Estrade, C. Minni, « *La hausse du niveau de formation : la durée des études a doublé en cinquante ans* », INSEE Premières, n° 488, septembre 1996.
- C. Gasquet, D. Martinelli, P. Caro, I. Przybylski, « *Evaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002 – Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes* », premiers résultats des travaux du groupe statistique pour l'évaluation (GSE), Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle (CCPR), mars 2002.

- E. Verdier, « *La France a-t-elle changé de régime d'éducation et de formation?* », Formation Emploi, CEREQ, n° 76, octobre-décembre 2001.
- P. Merle, « *Démocratisation ou accroissement des inégalités scolaires ? L'exemple de l'évolution de la durée des études en France (1988-1998)* », Population, INED, n° 4-5, 2002.
- LIRHE, « *Elévation des niveaux de formation. Emploi et marché du travail* », CEDEFOP Toulouse, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi, Novembre 2000.
- A. Gauron, « *Formation tout au long de la vie* », La documentation française, 2000.
- Z. Djider, « *Hommes et femmes ; les inégalités qui subsistent* », Insee Première, n° 834, mars 2002.

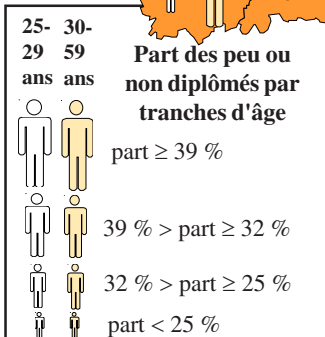
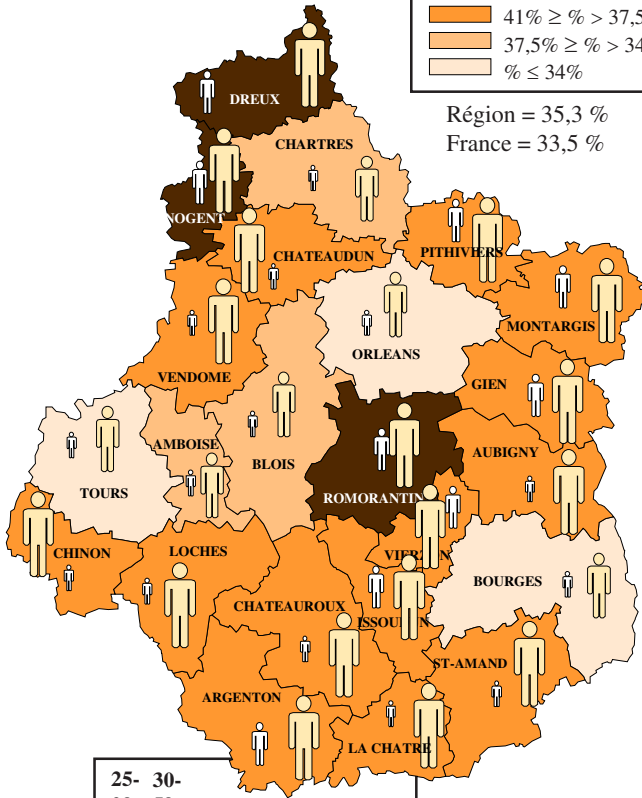
### Prospective

- A. Ait Kaci, E. Waelbroeck-Rocha, E. Orivel, « *Prospective emploi-formation* », Les dossiers, Ministère de l'Education Nationale, n° 129, juin 2002.
- C. Sauvageot, « *Les besoins de recrutements des jeunes sortant du système éducatif, d'ici à 2010* », Education et formation, n° 62, avril 2002.

Répartition de la population des 15-59 ans par niveau de diplôme

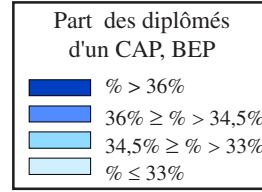


Région = 35,3 %  
France = 33,5 %

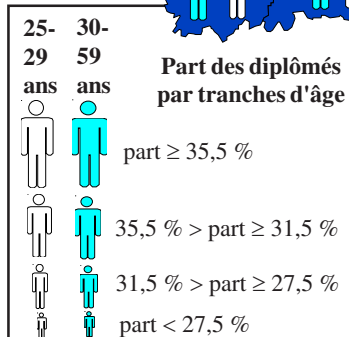
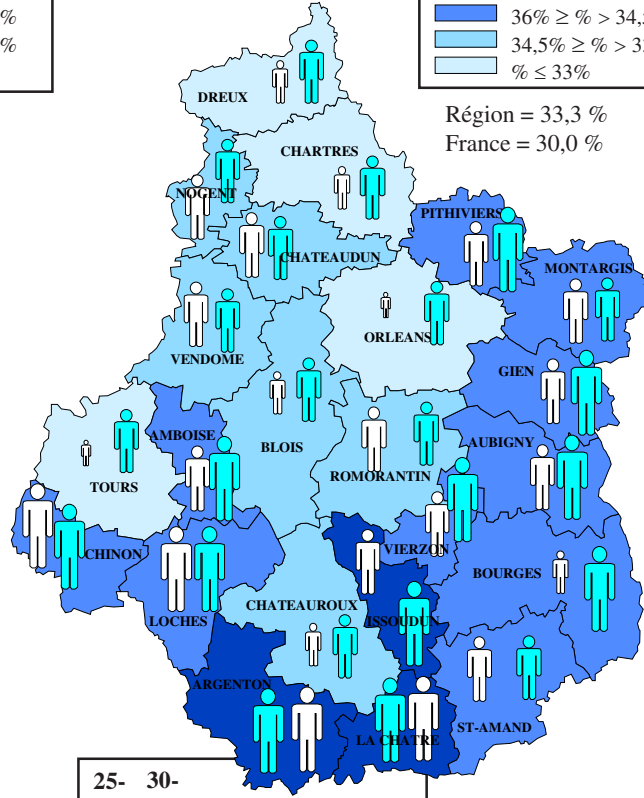


25-29 ans  
Région = 21,0 %  
France = 20,2 %

30-59 ans  
Région = 38,0 %  
France = 35,8 %

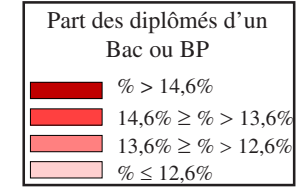


Région = 33,3 %  
France = 30,0 %

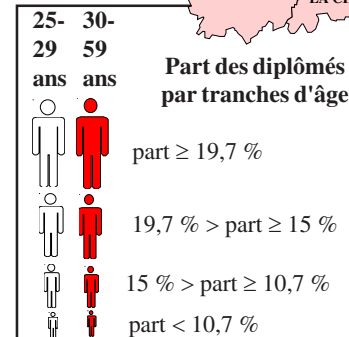
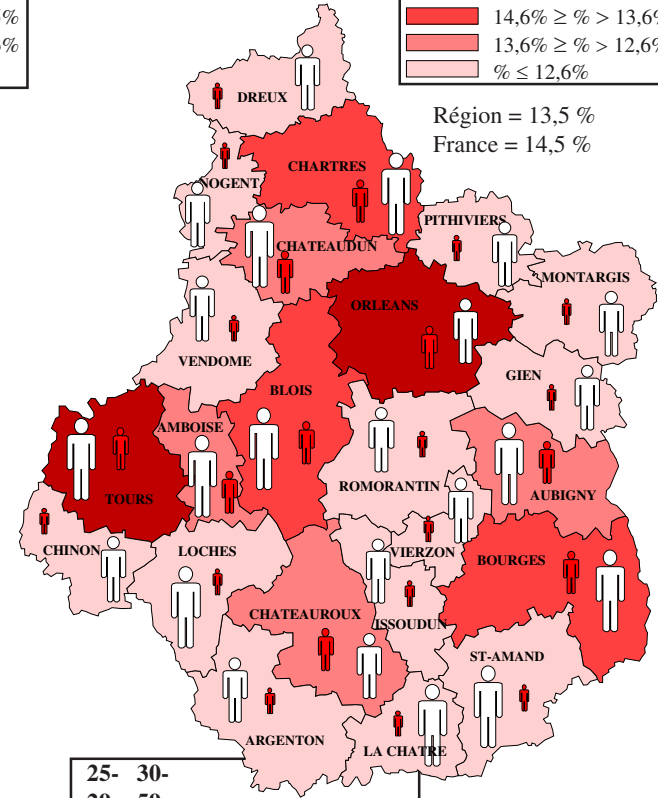


25-29 ans  
Région = 29,6 %  
France = 26,6 %

30-59 ans  
Région = 33,9 %  
France = 30,5 %



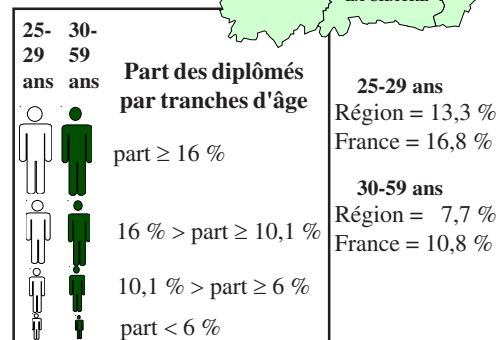
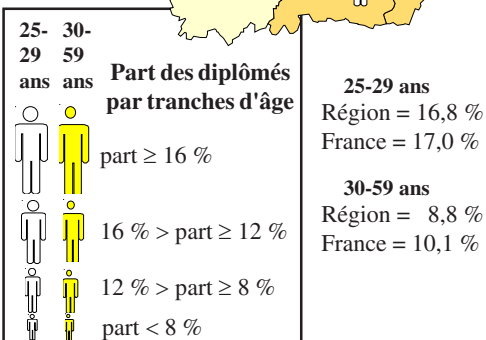
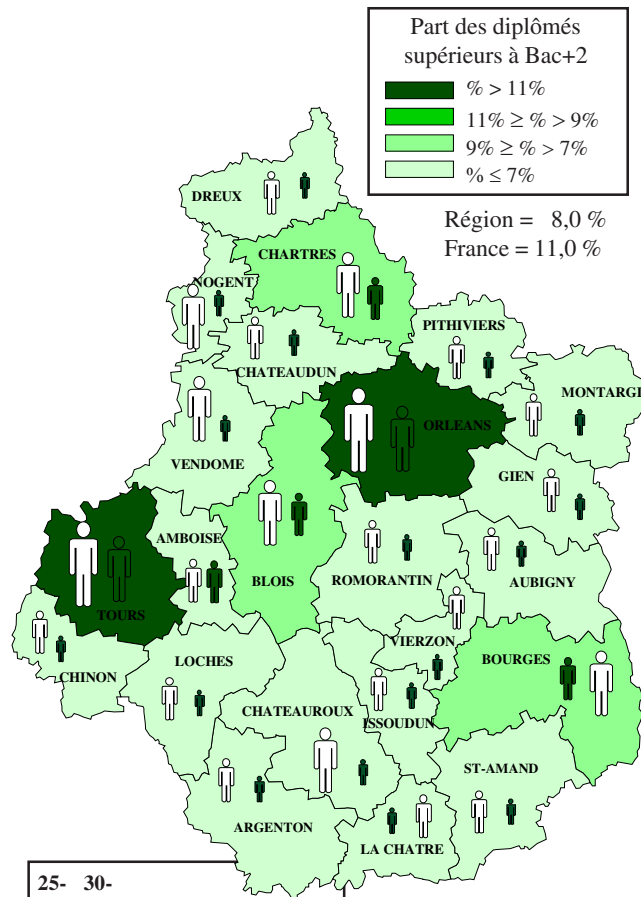
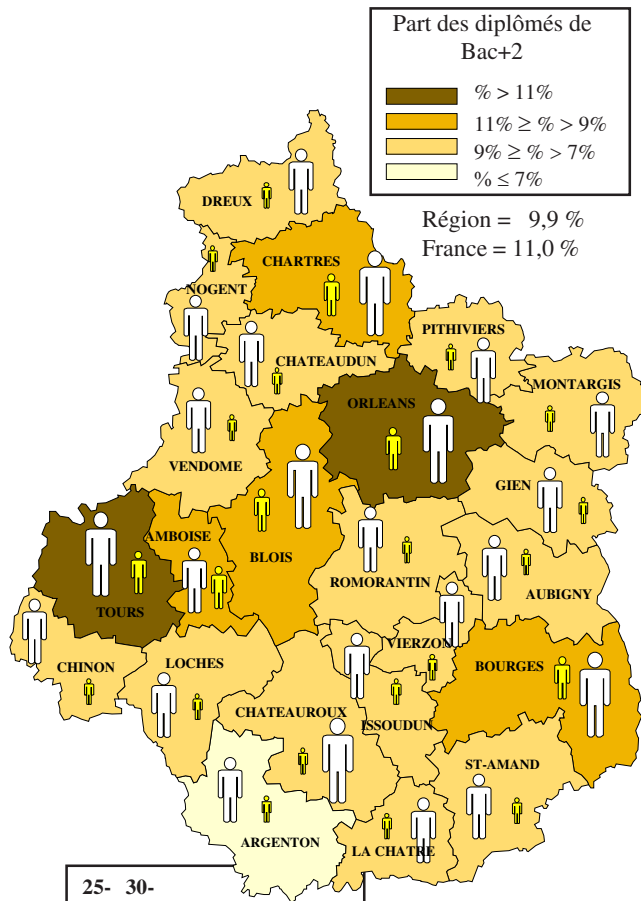
Région = 13,5 %  
France = 14,5 %



25-29 ans  
Région = 19,3 %  
France = 19,4 %

30-59 ans  
Région = 11,6 %  
France = 12,8 %

Répartition de la population des 15-59 ans par niveau de diplôme



Partage en trois tiers de la population non scolaire de 15 à 59 ans en fonction du diplôme obtenu.

- 35 % de sans diplôme ou de diplômés de fin de scolarisation obligatoire (CEP, BEPC),
- 33 % de titulaires d'un BEP ou d'un CAP,
- 32 % de diplômés de niveau baccalauréat ou plus.

Le poids des titulaires d'au plus un BEPC ou CEP dépasse 41 % à Dreux, Nogent-le-Rotrou et Romorantin.

Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP se concentrent au sud et à la frontière est de la région, (de Chinon à Pithiviers en passant par La Châtre, Issoudun et Vierzon) ainsi qu'à Amboise.

A l'exception de Châteauroux, la part des diplômés de niveau égal ou supérieur au baccalauréat est élevée dans les zones préfectorales, particulièrement Orléans et Tours.

Progression du niveau de diplôme, entre les groupes d'âge 30-59 ans et 25-29 ans.

Entre les 25-29 ans et les 30-59 ans, la part des non diplômés et des titulaires d'un CEP ou BEPC baisse au profit des diplômés de niveau baccalauréat ou plus.

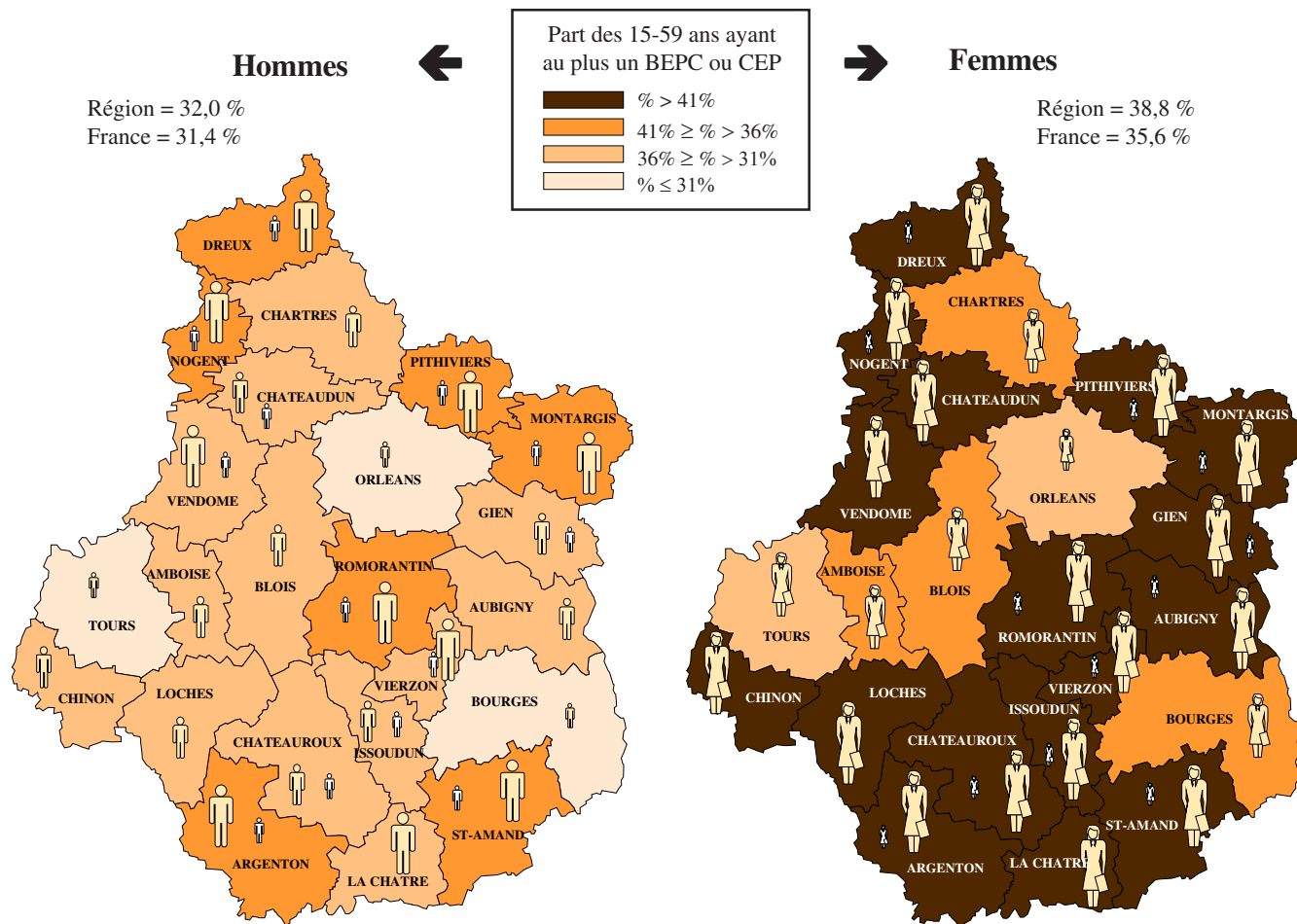
La baisse des non diplômés et titulaires d'un CEP ou BEPC concerne la plus part des zones, en particulier La Châtre, Loches, Chinon et Vendôme.

La baisse des titulaires d'un CAP ou BEP se situe, en premier lieu, dans les zones préfectorales, sauf Chartres et Blois. On observe une progression dans les zones de La Châtre, Chinon, Loches et Argenton-sur-Creuse.

La progression des diplômés de niveau baccalauréat touche d'abord La Châtre, Loches et Saint-Amand-Montrond (Cf. annexe page 70 - T12).

La hausse des diplômés de niveau bac+2 s'observe principalement dans les zones préfectorales sauf Bourges, et à La Châtre. Celle des titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 se situe principalement à Tours et Orléans.

## Population ayant au plus un BEPC ou CEP



**Les femmes de 15 à 59 ans plus nombreuses à posséder au plus un BEPC ou CEP.**

Cette situation est liée à la forte proportion de femmes titulaires d'un BEPC ou d'un CEP (22,5 % contre 15,2 % pour les hommes). La part des non diplômés est équivalente pour les deux sexes.

- Pour les femmes, la part des titulaires d'au plus un BEPC ou un CEP dépasse 41,0 % dans toutes les zones, en dehors de Tours, Orléans, Chartres, Bourges, Blois et Amboise.

- Pour les hommes, la part la plus élevée de ces niveaux de diplôme se trouve dans des zones très dispersées : Dreux, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers, Montargis, Romorantin, Saint-Amand-Montrond et Argenton-sur-Creuse. Elle est comprise entre 36,0 % et 41,0 %.

### Diminution de la population la moins diplômée.

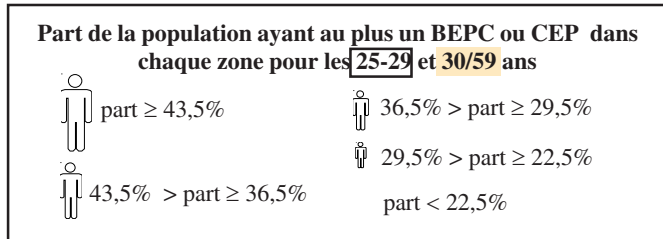
Les jeunes de 25 à 29 ans sont nettement moins nombreux à posséder au plus un BEPC ou CEP que la population des 30-59 ans. Cette diminution est beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes (-22,4 points contre -11,7 points).

Les écarts (\*) observés varient selon les zones de -8,9 à Bourges à -18,9 à La Châtre pour les hommes et de -19,5 à Montargis à près de -30 à La Châtre et Chinon. (Cf. annexe page 70 - T12).

(\*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à La Châtre : 19,4 % (25-29 ans) - 38,3 % (30-59 ans) = -18,9 points pourcentage.

**25-29 ans**  
Région = 21,6 %  
France = 21,0 %

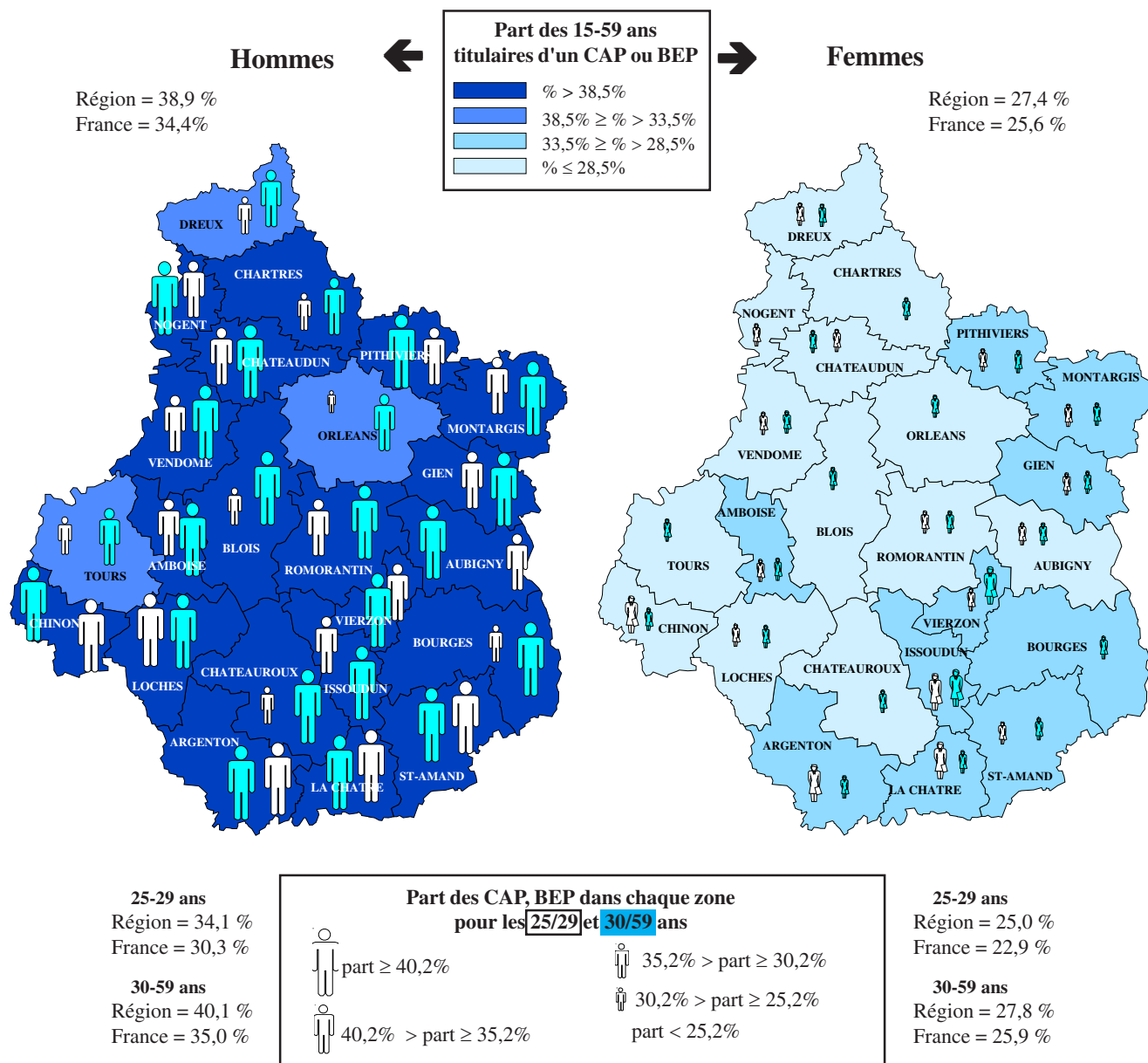
**30-59 ans**  
Région = 33,3 %  
France = 32,7 %



**25-29 ans**  
Région = 20,2 %  
France = 19,4 %

**30-59 ans**  
Région = 42,6 %  
France = 38,9 %

## Population titulaire d'un CAP ou BEP



### Une forte représentation des niveaux CAP ou BEP : caractéristique de la région Centre.

Pour les hommes comme pour les femmes, même la part la plus faible de CAP et BEP observée dans chacune des zones d'emploi est supérieure à la moyenne nationale.

Les CAP et BEP constituent une spécificité masculine. En région Centre, 38,9 % des hommes de 15 à 59 ans possèdent un CAP ou un BEP et seulement 27,4 % des femmes du même âge.

- Pour les hommes, la part des titulaires du CAP ou du BEP dépasse 38,5 % dans toutes les zones, exceptés les deux zones universitaires et Dreux.

- Pour les femmes, les parts les plus élevées, comprises entre 28,5 % et 33,5 %, se situent dans le sud-est, le nord-est de la région et à Amboise.

### Des diplômes spécifiquement masculins.

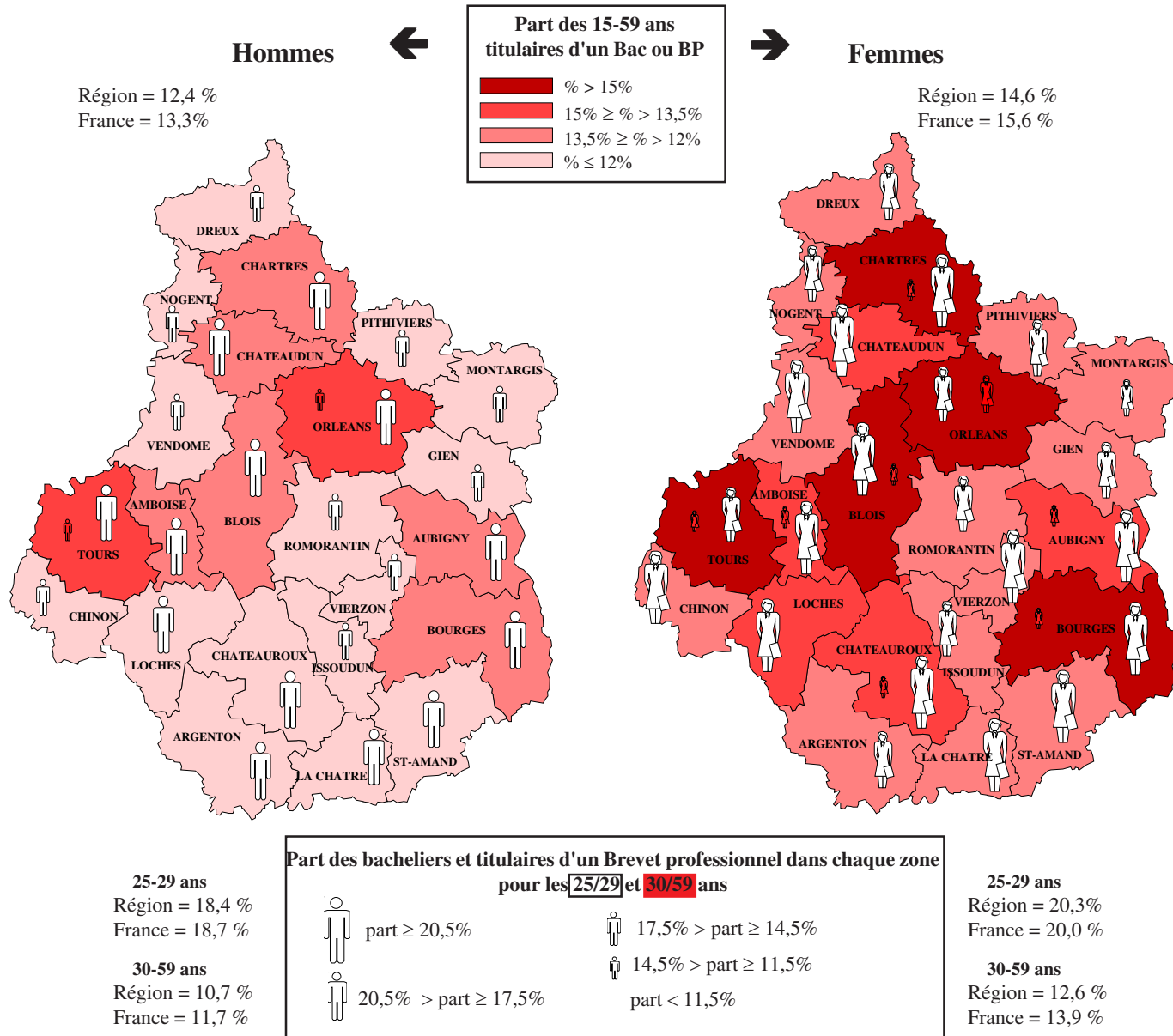
On observe globalement une diminution des titulaires d'un CAP ou BEP imputable essentiellement aux hommes.

En effet, les jeunes hommes (25-29 ans) sont moins nombreux que les 30-59 ans à ce niveau. Les écarts (\*) sont particulièrement importants à Bourges (-8,4), Orléans (-8,1), Châteauroux (-7,0), Issoudun (-6,8), Tours (-6,8) et Blois (-6,6). (Cf. annexe page 70 - T12).

Pour les femmes, l'évolution diffère selon les zones. On constate une diminution des femmes à ce niveau de diplôme plus importante dans les zones préfectorales où la formation est généralement plus élevée. En revanche, dans toutes les zones non préfectorales, exceptées celles de Vierzon, Gien, Montargis et Pithiviers, la part des jeunes femmes titulaires d'un CAP ou BEP est plus importante que celle des 30-59 ans.

(\*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à Bourges : 33,6 % (25-29 ans) - 42,0 % (30-59 ans) = -8,4 points pourcentage.

Population titulaire d'un Bac ou d'un Brevet Professionnel



Cette population inclut les individus dont le niveau de diplôme le plus élevé est soit le baccalauréat général, le baccalauréat technologique, le baccalauréat professionnel ou le brevet professionnel

**Les femmes de 15 à 59 ans relativement plus nombreuses que les hommes du même âge à posséder un diplôme de niveau baccalauréat** (14,6 % contre 12,4 %).

Quel que soit le sexe, les deux zones universitaires d'Orléans et Tours enregistrent une forte proportion de titulaires de diplômes de niveau baccalauréat (supérieure à 13,5 % pour les hommes et 15 % pour les femmes) auxquelles s'ajoutent pour les femmes trois autres zones préfectorales (Chartres, Bourges et Blois).

**Les jeunes plus nombreux à posséder un diplôme de niveau baccalauréat.**

La part des titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat parmi les 25-29 ans est supérieure de 7,7 points à celle observée parmi les 30-59 ans, quel que soit le sexe.

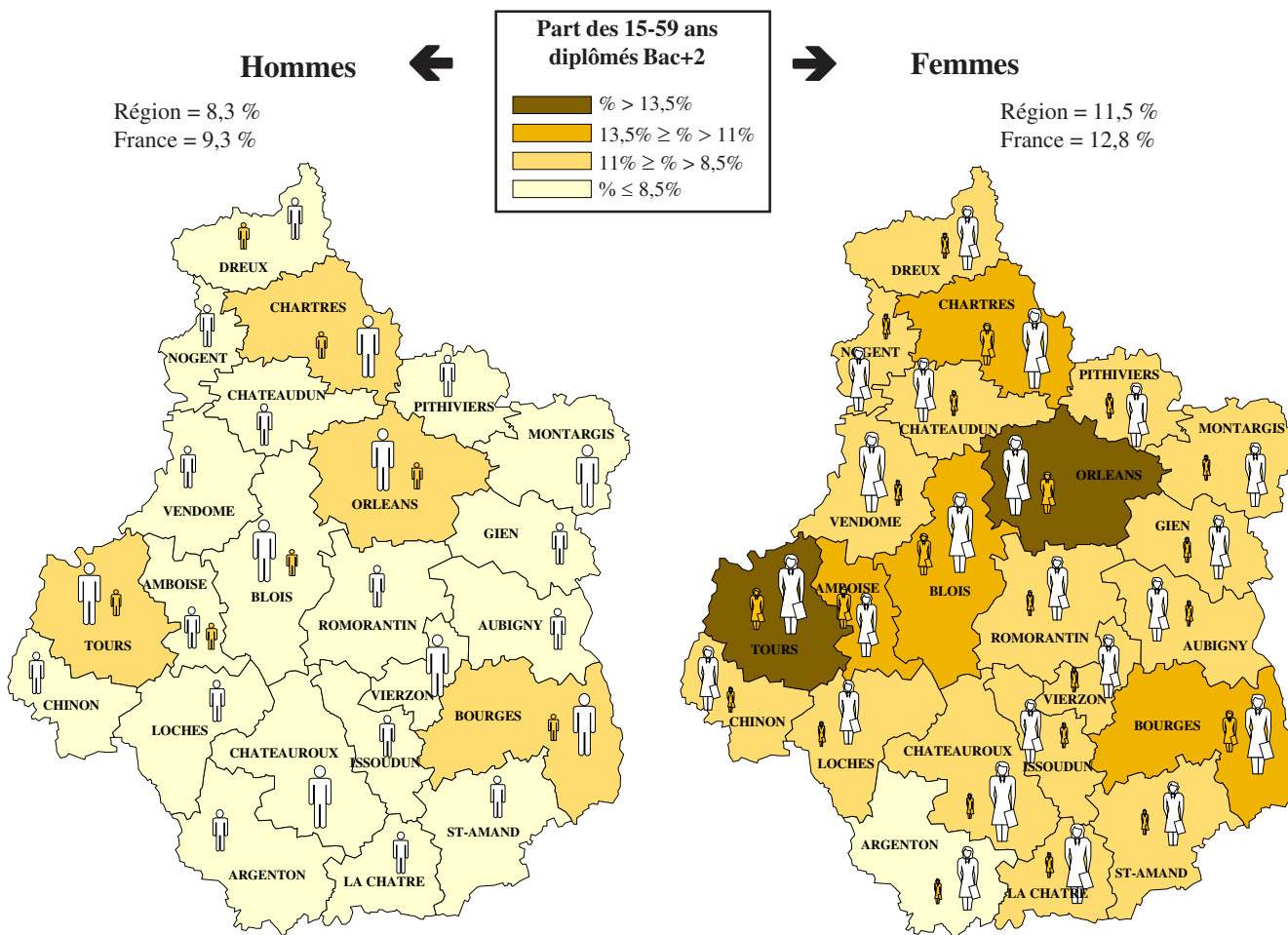
Les plus forts écarts concernent plutôt les zones du sud de la région :

- pour les hommes : La Châtre (11,4), Loches (10,7), Argenton-sur-Creuse (8,7) et Amboise (8,8).
- pour les femmes : Loches (11,7), Saint-Amand-Montrond (11,6) et Vierzon (11,0).

Les plus faibles se situent plutôt dans les zones du nord de la région, là où le niveau de formation était déjà plus élevé :

- pour les hommes : Montargis (5,7) et Gien (6,4).
  - pour les femmes : Montargis (5,8) ainsi que dans les deux zones universitaires, Orléans (4,3) et Tours (6,6).
- (Cf. annexe page 70 - T12).

## Population titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2



**Les femmes de 15-59 ans plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 que les hommes, quelle que soit la tranche d'âge.**

Quelle que soit la zone d'emploi, plus la part des diplômes de niveau Bac+2 est élevée, plus l'écart entre les femmes et les hommes est grand.

- Les zones où les Bac+2 sont le plus représentés sont :
- pour les hommes : Orléans, Tours, Chartres et Bourges (plus de 8,5 %).
  - pour les femmes : Orléans, Tours, Chartres, Bourges, Blois et Amboise (plus de 11,0 %).

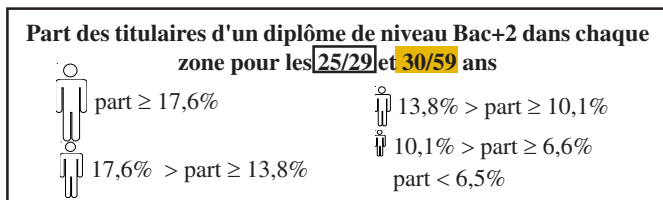
**Une plus forte progression des Bac+2 pour les femmes (11,5 % contre 8,3 % pour les hommes).**

Cette progression est d'autant plus grande que la part est élevée parmi les 35-59 ans.

Les écarts (\*) les plus importants entre les 25-29 ans et les 30-59 ans s'observent pour les femmes (entre 6,2 à Aubigny-sur-Nère et 12,3 à La Châtre contre 4,6 à Amboise et 8,2 à Pithiviers pour les hommes). Ils dépassent 9 points pour les femmes dans les zones de Chartres, Bourges, Gien, Vendôme, Blois, Orléans, Châteauroux et La Châtre. Alors qu'ils n'atteignent que 8,2 points pour les hommes dans les zones de Montargis, Vierzon et Pithiviers. Dans les autres zones, l'écart est inférieur à 8 points. (Cf. annexe page 70 - T12).

**25-29 ans**  
Région = 14,6 %  
France = 15,0 %

**30-59 ans**  
Région = 7,3 %  
France = 8,5 %

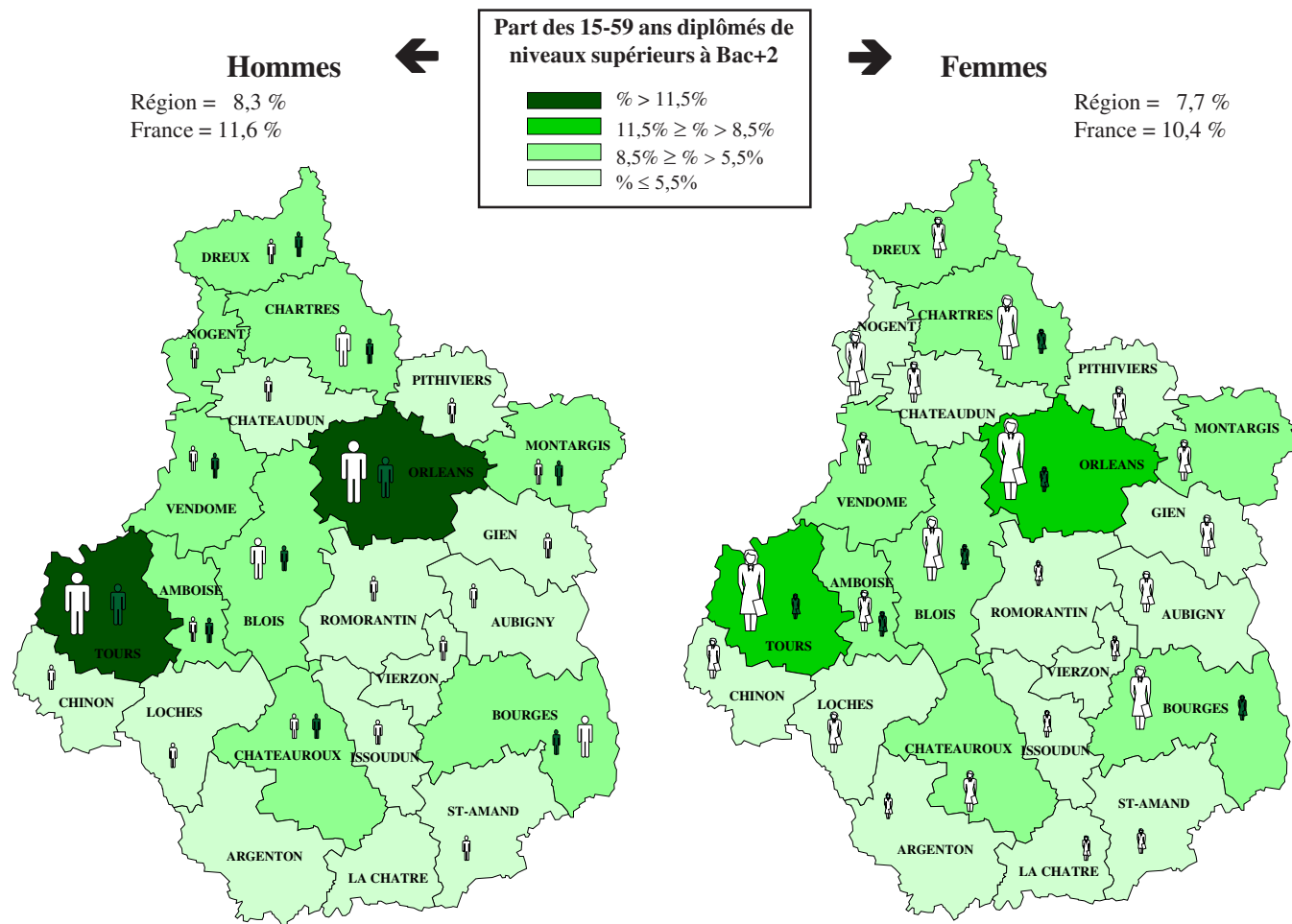


**25-29 ans**  
Région = 19,1 %  
France = 19,2 %

**30-59 ans**  
Région = 10,2 %  
France = 11,7 %

(\*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les hommes à Montargis : 14,2 % (25-29 ans) - 6,0 % (30-59 ans) = 8,2 points pourcentage.

Population titulaire d'un diplôme de niveau supérieur à Bac+2



Une tendance à la féminisation

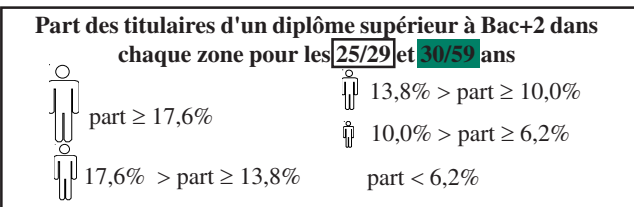
Dans la population des 15 à 59 ans, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 (8,3 % contre 7,7 % pour les femmes). Cette différence tient à la population des 30-59 ans (8,9 % contre 6,8 % pour les femmes).

En revanche, si l'on considère les jeunes (25-29 ans), ce sont les femmes qui ont bénéficié de l'élévation des niveaux de diplômes. Elles sont 15,4 % à être titulaires d'un diplôme supérieur à bac+2 contre 11,3 % pour les hommes.

En effet, l'écart (\*) entre les 25-29 ans et les 30-59 ans est nettement plus important pour les femmes (entre 4,5 à Saint-Amand-Montrond et 11,6 à Orléans) que pour les hommes (entre -0,2 à Argenton-sur-Creuse et 3,4 à Orléans). Aussi, en 1999 les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à être diplômées du supérieur quelle que soit la zone d'emploi. (Cf. annexe page 70 - T12).

**25-29 ans**  
Région = 11,3 %  
France = 15,0 %

**30-59 ans**  
Région = 8,6 %  
France = 12,1 %



**25-29 ans**  
Région = 15,4 %  
France = 18,5 %

**30-59 ans**  
Région = 6,8 %  
France = 9,6 %

(\*) Les écarts sont en points pourcentage. Exemple pour les femmes à Orléans : 21,6 % (25-29 ans) - 10,0 % (30-59 ans) = 11,6 points pourcentage.